

NOTE DE RENTREE ANNEE SCOLAIRE 2016 - 2017

INFORMATIONS SUR L'ECOLE :

Ecole élémentaire de Courçon

3 rue du stade 17 170 COURCON

Tel : 09 63 69 56 64 Mel : e-courcon@ac-poitiers.fr

CLASSES ET EFFECTIFS :

A ce jour, 144 élèves sont inscrits à l'école et sont répartis dans 6 classes :

- 24 CP avec Julie Rougagnou
- 27 CE1 avec Tiffany Robert
- 28 CE1/CE2 avec Patricia Couturier et Frédéric Dirr (mercredi)
- 28 CM1/CM2 avec Marie-Cécile Babiaud et Julie Garric-Perales (jeudi et vendredi).
- 27 CM1/CM2 avec Julie Girard-Desprolet (Pascal).
- 10 élèves en ULIS avec Myriam Bouffard.

HORAIRES SCOLAIRES :

Lundi et jeudi : 8h35 - 12h05 / 13h50 - 15h20 TAP : 15h20 - 16h50

Mardi et vendredi : 8h35 - 12h05 / 13h50 - 15h50

Mercredi : 9h00 - 12h00

Ils sont accueillis, dans la cour, 10 minutes avant l'heure de début de la classe, soit à partir de **8h25** pour le matin sauf le **mercredi à 8h50** et **13h40** pour l'après-midi.

L'entrée et la sortie des élèves se fait par le portail côté collège. Si toutefois, vous devez récupérer votre enfant durant le temps de classe (suivi extérieur, malade, RDV, ...) merci de sonner à l'interphone situé à côté de l'accueil de loisirs.

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

Certains élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage se verront proposer des heures d'activités complémentaires dans le courant de l'année. Cette aide sera ponctuelle (par période de quelques semaines) et aura lieu soit un soir de la semaine, après la classe, de 15h20 à 16h20 ou de 15h50 à 16h50, soit le mercredi matin de 8h à 9h.

TAP (Temps d'Activités Périscolaires):

Ces activités seront proposées le lundi et le jeudi de 15h20 à 16h50. Après ce temps, les élèves pourront être pris en charge par l'accueil de loisirs pour l'accueil périscolaire.

VACANCES SCOLAIRES pour la zone A :

TOUSSAINT : du mercredi 19 octobre à midi au jeudi 3 novembre au matin.

NOËL : du vendredi 16 décembre au soir au mardi 3 janvier au matin.

HIVER : du vendredi 17 février au soir au lundi 6 mars au matin.

PRINTEMPS : du vendredi 14 avril au soir au mardi 2 mai au matin.

VACANCES D'ETE : vendredi 7 juillet au soir.

Jours fériés : vendredi 11 novembre 2016, lundi 8 mai 2017, jeudi 25 et vendredi 26 mai 2017, lundi 5 juin 2017.

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE.

Les parents souhaitant être candidats doivent se faire connaître.

La date de limite des dépôts de candidature est fixée au lundi 26 septembre. Les élections sont prévues le vendredi 7 octobre et chaque parent est électeur et éligible. Selon les textes officiels, si un tiers exerce l'autorité parentale, il a le droit de vote. Vous pouvez voter en vous déplaçant à l'école ou en remettant à l'enfant l'enveloppe de vote par correspondance signée.

ABSENCES.

En cas d'absence de votre enfant pour maladie ou autre raison, merci de prévenir l'école dès que possible (avant 8h35). Pour les absences prévues (rendez-vous...), il est souhaitable d'avertir à l'avance par téléphone ou par le biais du cahier de liaison.

ASSURANCE SCOLAIRE.

Elle est obligatoire pour toutes les activités facultatives (sorties scolaires en dehors des heures de classe). Il faut donc fournir une attestation à l'école.

L'équipe enseignante vous remercie pour votre coopération, et souhaite à tous les élèves une excellente année scolaire.

Tiffany ROBERT
Directrice de l'école élémentaire.